

Le DOSSIER D'INSCRIPTION pour la rentrée scolaire 2022-2023 est disponible sur le site de la commune tavers.fr et est distribué dans les classes de l'école de TAVERS. Il est à retourner **complet avant le 06 juillet 2023** à la coordinatrice du service, Audrey LECLERC par mail, dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs ou à l'une des animatrices. **Ce dossier est obligatoire** dès l'utilisation d'un des services de l'accueil de loisirs « Les Griottins » cité ci-dessous:

- Accueil périscolaire : AP du matin ou du soir (garderie)
- Pause méridienne : PM (dont le repas à la cantine)
- Accueil du mercredi
- Accueil des vacances

Tous les éléments demandés sont à joindre en plus des documents demandés par l'école.

Cette année, il vous est remis **le règlement unique** de ces accueils à conserver pour l'ensemble de la scolarité sur TAVERS. Des annexes pourront compléter ce document ultérieurement. Le tout sera également téléchargeable sur le site tavers.fr, merci de signer le coupon ci-joint attestant de sa lecture.

✂-----

Je soussigné (NOM et Prénom) -----
atteste avoir pris connaissance et accepte le règlement unique des accueils de loisirs « Les Griottins » de la commune de TAVERS.

Le ----- à -----

Signature :

INSCRIPTIONS CANTINE

Nom de l'enfant Prénom

Classe de



Jours de présence à la cantine

Toute la semaine	
Lundi	
Mardi	
Jeudi	
Vendredi	

Observations (Allergies etc. ...)

En cas de maladie ou d'absence prière de prévenir Madame ADRIEN Adeline à la cantine le matin avant 10 heures au 02.38.46.44.42

En cas d'absence de Mme ADRIEN laissez un message sur le répondeur sans oublier de donner le nom de l'enfant.

Numéro de téléphone des parents :